



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **La ville de Saint-Michel-sur-Orge signe la première convention francilienne « Action Cœur de ville »**

***Saint-Michel-sur-Orge, le 14 juin 2018 – Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne, Eric Braive, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, Sophie Rigault, Maire de Saint-Michel-sur-Orge, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts et Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement, ont signé la convention cadre « Action Cœur de Ville ».***

#### **Une nouvelle dynamique pour la ville : régénération du quartier du Bois des Roches**

A travers la signature de cette première convention francilienne « Action Cœur de Ville », Saint-Michel-sur-Orge souhaite faire de la métamorphose du centre commercial un acte fort de réhabilitation du quartier, et plus largement de la ville. Dès 2018, les abords du centre commercial seront réaménagés.

Dans le cadre de ce même dispositif, la ville précisera un projet de redynamisation plus général. Seront à l'étude : le patrimoine, l'habitat, le commerce, la mobilité, les espaces publics, l'accès aux services publics et le développement économique.

#### **Le programme « Action Cœur de Ville » pour lutter contre les fractures territoriales**

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficieront d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville.

Le programme Action Cœur de Ville vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Le Gouvernement a mobilisé plus de 5 milliards d'euros sur 5 ans, dont 1 Md€ de la Caisse des Dépôts en fonds propres et 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1,2 Md€ de l'Anah.

## A propos de la ville de Saint-Michel-sur-Orge

Située au sud de Paris, Saint-Michel-sur-Orge est une ville qui compte 20 363 habitants et fait également partie, avec 20 autres communes, de Cœur d'Essonne Agglomération, ECPI à fiscalité propre créé le 1er janvier 2016.

**Contacts presse : Sophie Godar – 07 62 92 66 31 – [sophie.godar@saintmichel91.fr](mailto:sophie.godar@saintmichel91.fr)**

